BIODIVERSITE' ET PECHE EN MEDITERRANEE: PARTENARIAT, EQUITABILITE' ET LEGISLATION EN FAVEUR D'UNE DURABILITE.

XVII RASSEGNA DEL MARE
Organisée sur le bateau Grimaldi par Mareamico en collaboration avec l'AREMED et la SSNT et diverses istitutions italiennes.

Docteur Aouij – Chaouch Saloua
Faculté des Sciences de Tunis, Université de Tunis El Manar ;
Membre du comité scientifique de MAREAMICO et de la SSNT et de l' AREMEDD.

Cher amis de la Tunisie, sûr le bateau de la paix, de l'amitiè, de l'équitabilité rive Nord/rive Sud et de la durabilité, je vous convie à une escale tunisienne dans nos jardins de jasmin pour un briefing ciblant la Biodiversité et la pêche dans notre piscine méditerranéènne pour nager ensamble vers notre destin communs.

La Tunisie, cosciente et réaliste, terre de paix, d'ouverture et d'ambition, s'active dans la réflexion et la recherche des solutions et des stratégies préventives évitant toute situation incontournable en **adhérant totalement à toute évolution scientifique et technologique dans un cadre respectueux du développement durable et de toute législation** internationale précise de limites en matière de droits et de devoirs et, également, et surtout, de **partenariat fertile.**

Au sommet de la pyramide politique, une volonté se précise, favorable à « ….la coopération bilatérale, qu'il s'agisse de coopération économique, sociale et culturelle ou d'echanges humains, ainsi que l'évolution continue de cette coopération qui confirme la place privilégiée de l'Italie parmi les partenaires de la Tunisie et approfondit les liens solides qui unissent nos deux pays… » (Rome, 11 May 2004, rencontre avec le Président italien Carlo Azelio Ciampi).

Une prise de conscience justifiée et légitime invite à la connaissance, la solidarité et à la contribution : principaux atouts du citoyen tunisien. La mobilisation de nos ressources humaines est totale sans exclusion aucune de quelque catégorie que ce soit garantie de réussite, efficacité et durabilité. L'adjonction des efforts des diverses composantes de la société civile à ceux de l'Etat réalise l'harmonie souhaitée. La mise en place d'une organisation d'interface entre les différents acteurs constitue la base de cette **culture** fondée sûr la **formation /sensibilisation /médiation,** outre la **recherche scientifique,** les divers **partenariats fertiles,** le respect des **législations internationales** et la conjugaison de tous les efforts, avec des **échanges de compétences et d'expériences,** pour positiver et construire ensemble et même **lutter** contre l'illegalité et la désorganisation ainsi que toute forme de mentalité perverse à l'origine de déséquilibres possibles dans un objectif d'amélioration des conditions de notre région commune mais aussi d'ouverture de **notre pays ambitieux** et de recherche d'une place privilégiée, cependant légitime et justifiée, dans notre espace méditerranéen et également planétaire autorisant le **décollage.** Des courbes de bilans et de balance entre les réalités des ressources naturelles modestes et des perspectives d'avenir modernes et ouvertes aux nouveautés et au dialogue, à côté des études d'impact, justifient une **qualitè de vie convoitée.**

Notre **Mer** est confrontée à diverses **pressions naturelles et anthropiques** dont : la **pollution**, la **sûr-exploitation des ressources** (pêche, produits utilisés en pharmacie ou cosmétique ou artisanat et bijouterie…), le **tourisme**, l'**industrie**, les **rejets urbains** et **agricoles** sans traitement préalables, les **activités** d'explotation pétrolière ou minières **off shore** et le **trasport** et divers trafics maritimes avec les différentes sortes de **ports** mal ou pas dépollués, changements

climatiques et **érosion marine littorale,**… autant de raisons justifiant une **biodiversité méditerranéenne menacée**. Diverses études sont déjà réalisées dans le cadre de **Mastères en collaboration avec l'Université de Pise** et des sociétés du secteur privé et des résultats témoignant d'une volonté de recherche de solutions constituent des informations enrichissantes du puzzle étalé sûr notre table.

La pêche est concernée par les mêmes problèmes que la biodiversité outre, ceux plus spécifiques, se rapportant à une législation internationale peu adaptée à la région à l'exemple des normes européennes valables pour des mers strictement européennes ou divers reproches mutuels des pays riverains quant au braconnage ou autres comportements agressifs ou menaçants des stocks ou de la croissance des espèces commerciales ciblées et de la dynamique et de l'équilibre des réseaux trophiques toutes espèces végétales et animales confondues.

Le contrôle de ces activités gagnerait par la création d'observatoires, de parcs transfrontaliers et de révision des textes de lois dans un cadre responsabilisant les pays des rives Nord/Sud et Est/Ouest.

En tout état de cause le suivi de la **déclaration de Mazzara Del Vallo de Novembre 2004 est déjà un document de base riche** à développer et à faire ratifier par d'autre pays après une approvation justifiée par d'éventuelles améliorations possibles du texte.

Les efforts des chercheurs et des associatifs sont les clefs de la réussite et les occasions de nous rencontrer, pour discuter, nous étalent un tapis rouge d'amitié et de collaboration rapprochant nos continents.

MAREAMICO, l'AREMEDD et la SSNT ont porté des alliances encourageantes pour d'autres intégrations bienvenues, puisque non seulement l'union fait la force, mais elle fait, aussi, et surtout l'entente ; l'invitation reste « open » et à une prochaine rencontre avec de nouvelles innovations.